

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

III

1885



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1885

comme variété *rivulare* une forme assez curieuse du *Plagiothecion sylvaticum*, dont il m'avait envoyé un échantillon. Possédant déjà cette espèce dans mon herbier, et ne la trouvant décrite nulle part, je lui avais imposé le nom de *rivulare*, à cause de sa station. C'est par ce nom, dont j'ai donné communication à M. Cardot à l'occasion de son envoi, que cette variété du *Plagiothecion sylvaticum* sera désormais désignée.

Les *Neckera crispa* var. *falcata* et *Hypnum Kneiffi* var. *pungens*, dont M. Cardot indique de nouvelles stations, sont rares, et, par suite, méritent d'être mentionnées.

SÉANCE DU 16 JUIN 1885.

PRÉSIDENCE DE M. GUIGNARD.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 3^e série, n° 15 ;

Revue botanique, n° 36 de 1885 ;

Meddelanden af Societas pro fauna et flora fennica, 1885 ;

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, tome 38 ;

Bulletin de la Société botanique de France, Revue bibliographique A ;

Abhandlungen de la Société des sciences naturelles de Bremen, tome IX ;

Botanische Zeitung, n^{os} 23-24 de 1885 ;

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, n° 37 de 1885 ;

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres d'Aix, tome XII, première partie et séances publiques 1883 et 1884 ;

M. LE PRÉSIDENT annonce à la Société que plusieurs de nos collègues ont reçu, à l'occasion du Concours régional, des distinctions honorifiques. Notre Secrétaire, M. J. Nicolas, a été nommé officier d'Académie ; M. Comte a reçu la décoration du

Mérite agricole et une médaille d'or ; M. Francisque Morel a obtenu aussi une médaille d'or pour sa belle collection d'arbres et d'arbustes.

ADMISSION.

M. Simon Sève, présenté à la dernière séance, est admis comme membre titulaire de la Société.

COMMUNICATIONS.

M. CAUVET décrit les caractères de deux produits commerciaux qu'il étudie actuellement l'*Agar-Agar* et l'*Hai-Thao* ou colle du Japon. Il parle aussi d'une farine employée dans les boulangeries militaires et montre les graines qui servent à sa préparation.

M. BOULLU reconnaît dans ces graines les achaines du *Cephalaria syriaca*, cultivé dans le Midi.

M. VIVIAND-MOREL lit un récit de l'excursion faite par la Société, le 15 mai 1885, à Serrières-de-Briord (Ain).

A cause de son éloignement, le pays de Serrières-de-Briord était autrefois peu visité par les botanistes lyonnais, mais aujourd'hui, grâce au chemin de fer de Lyon à Ambérieu et Montalieu et au chemin de fer de l'Est, on peut facilement, en une journée, explorer les collines où croissent un grand nombre d'espèces thermophiles caractéristiques de la région bugézienne. Je me borne à signaler les plus remarquables.

Clypeola psilocarpa Jord. et Fourr. — Cette forme du *Clypeola Jonthlaspi* n'est pas très abondamment répandue à Serrières, mais elle existe en plusieurs autres localités du Bugey, à Villebois, Tenay, Saint-Rambert. On sait que le genre *Clypeola* dont toutes les formes françaises ont été réunies sous le même nom spécifique est composé de plusieurs plantes que l'on peut aisément distinguer lorsqu'on les cultive parallèlement ; la plupart croissent dans nos provinces méridionales. MM. Jordan et Fourreau en ont distingué un certain nombre ; voici les noms et les localités où croissent les principales :

Cl. petræa : Donzère (Drôme) ;

C. semiglabra : Saint-Didier (Vaucluse), Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), Remoulins (Gard) ;

- C. hispidula* : Les Alpines ;
C. lævigata : Pinède d'Aigues-Mortes ;
C. lomatotricha : le Midi ;
C. cyclocarpa : le Midi ;
C. pyrenaica ;
C. corsica.

Toutes ces formes confondues sous la désignation de *Clypeola jonthlasi* se reproduisent identiquement par le semis.

Galium Vaillantii DC. — Ce petit *Galium*, qui appartient à la section des *Aparine*, est assez rare ; il était encore peu avancé lorsque nous l'avons récolté. Ses fruits sont petits, hérissés de poils blancs, mais non tuberculeux à la base.

Laserpitium aspretorum Jord. — Assez abondant à Serrières où il n'était pas encore fleuri à l'époque de notre excursion. C'est une espèce affine qui appartient au groupe des *L. gallicum* L.

Dianthus saxicola Jord. — Ce bel Œillet croît dans les fentes des rochers qu'il tapisse de ces grandes fleurs roses. Il appartient au groupe du *Dianthus sylvestris* Wulf.

Rhamnus. — Dans les rochers et sur les collines sèches de Serrières croissent les *Rh. saxatilis*, *Villarsii*, *cathartica* et *alpina*. Dans les bois, se montre le *Rh. frangula*. Le *Rh. Villarsii* n'est pas très abondant, mais, en revanche, il y a des formes rabougries de *Rh. cathartica* qu'on prendrait à première vue pour le *Rh. Villarsii*, qui paraît intermédiaire, au premier aspect, entre les *Rh. saxatilis* et *cathartica*.

Iberis collina Jord. — Très abondant dans les éboulis qui bordent la route un peu avant d'arriver à Serrières ; se retrouve sur la route qui va de Serrières à Benonces.

Helianthemum velutinum Jord. — Cet Héliantheme, quoique voisin de l'*H. pulverulentum* DC., s'en distingue à première vue par ses feuilles plus larges, d'un vert cendré plus clair et par d'autres caractères qu'il serait trop long d'énumérer. Il est assez abondamment répandu au-dessus de Serrières. On le rencontre également à Villebois et à Saint-Sorlin. Plusieurs de nos collègues, qui n'étudient pas habituellement les espèces critiques, ont été frappé de l'aspect caractéristique de cette espèce qu'ils ont immédiatement distinguée de l'*H. pulverulentum*.

Vandalea rupestricola Jord. ou *Sisymbrium austriacum* Jacq. — Le genre *Sisymbrium*, qui comprend des types fort disparates, telles que *S. officinale*, *alliaris*, *irio*, *polyceratum*, *sophia*, etc., a été démembré pour les besoins de l'étude des formes qui composent ces différents types. Le genre *Vandalea* est un de ses démembrements. Le *V. rupestricola* que nous avons trouvé fleuri, mais en petite quantité, devrait être nommé : *Sisymbrium austriacum* var. *rupestriculum* Jord., d'après les errements de la nomenclature linnéenne.

Orchis. — Les Orchidées sont assez nombreuses à Serrières, nous avons remarqué en particulier : *Limodorum abortivum*, *Listera ovata*, *Ophrys muscifera*, *Orchis morio*, *simius*, *militaris*, *ustulatus* et *pyramidalis*, *Aceras anthropophorum*. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons constaté la présence, dans un petit marais au-dessus de Benonces, près d'une tufière exploitée, des quatre dernières espèces qui habituellement croissent sur les collines sèches de préférence aux endroits inondés. Dans ce même marais, nous avons vu le *Carex paradoxa*.

Biscutella cichorifolia Lois. — Espèce assez rare qui est encore signalée à Culoz dans le même département. Cariot l'indique dans l'Isère au Mont-Rachais et à Comboire, et, dans les Hautes-Alpes, à Charance près Gap. Cultivée dans les jardins, cette espèce s'y naturalise assez facilement; elle y acquiert des proportions qu'elle est loin d'atteindre sur les rochers.

Sempervivum rhodanicum Jord. et Fourr. (groupe du *S. tectorum*).

Silene glareosa Jord. (groupe du *S. inflata*).

Aux espèces que nous venons d'énumérer nous pourrions ajouter toutes celles qui croissent sur les collines du Jura et du Bugey, à une altitude de 200 à 500 mètres, telles que : *Orobus vernus*, *Aconitum lycoctonum*, *Erythronium dens canis*, *Polium montanum*, *Carum Carvi*, *Luzula nivea*, *Melittis melissophyllum*, *Polygala vulgare*, *Saxifraga aizoon*, *Phalangium liliago*, *Spiraea Filipendula* et *S. Aruncus*, *Cytisus Laburnum*, *Buxus sempervirens*, *Acer opulifolium*, *Aria nivea*, *Torminaria Clusii* et une foule d'autres plantes, arbres ou arbustes qu'il est inutile de signaler.

M. GUIGNARD présente à la Société des échantillons de divers

Narcisses qu'il a récoltés, au mois d'avril, aux environs de Montpellier, dans la station de Lattes, remarquable en ce qu'elle offre plusieurs espèces réunies dans le même pré, telles que le *Narcissus Tazetta* L. et le *N. poeticus* L., puis des formes considérées comme leurs hybrides, le *N. Tazetto-poeticus* Gren. et Godr. et le *N. poetico-Tazetta* Loret.

On a discuté à plusieurs reprises sur la valeur de ces deux hybrides, et surtout sur le dernier; c'est précisément pour cette raison que M. Guignard les met sous les yeux des membres de la Société, bien que l'examen et la comparaison des échantillons frais puissent seuls permettre la solution de la question.

Le *N. Tazetto-poeticus*, décrit par Grenier et Godron, diffère assez peu du *N. Tazetta*. Le nombre de ses fleurs varie de 2 à 5, tandis qu'on en trouve ordinairement de 4 à 8 dans cette dernière espèce. Mais la couronne est courte et très nettement crénelée et ondulée, comme dans le *N. poeticus*, d'une couleur jaune orangée, avec bord concolore.

Le *N. poetico-Tazetta*, tel qu'il a été décrit par MM. Loret et Barrandon, est le *N. biflorus* de Hénon, qui croyait avoir trouvé, dans la localité indiquée plus haut, « tous les passages du *N. poeticus* au *N. Tazetta* en passant par le *N. biflorus*, sans ligne de démarcation appréciable. » Il est certain qu'au premier abord, les transitions paraissent insensibles, et qu'il semble difficile d'admettre une forme hybride parfaitement caractérisée. Mais, au dire de MM. Loret et Barrandon, le *N. biflorus*, découvert plus tard dans une localité très éloignée de Lattes, ne se trouve nullement dans cette dernière localité, et ne peut être confondu avec leur *N. poetico-Tazetta*. — J'ai remarqué que, dans le pré où je le récoltai, il fleurissait sensiblement en retard sur ses deux parents. Il a de grandes fleurs peu nombreuses (1-3). La couronne est crénelée, d'un jaune plus foncé avec bord souvent rougeâtre, ce qui révèle une sorte de fusion de la bordure rouge du *N. poeticus* avec le jaune doré uniforme de cet organe dans le *N. Tazetta*. La couronne du *N. biflorus* est d'un jaune foncé, mais à bord concolore et non rougeâtre.

En résumé, quand on examine sur place les nombreux échantillons qu'on a sous les yeux dans la localité de Lattes, on a tout lieu de croire que l'opinion de MM. Loret et Barrandon est justifiée. Cependant, il serait à désirer que l'existence de ces hybrides fût scientifiquement démontrée.

M. SAINT-LAGER signale un article publié par M. Henri du Buysson dans les Annales de la Société d'horticulture de l'Allier, sous le titre de « *Flore des marais salés du département de l'Allier* » Moulins 1885.

Parmi les faits qui démontrent l'action chimique du sol sur la distribution géographique des plantes, il n'en est pas de plus digne d'attention que la présence exclusive de certaines espèces végétales dans les lieux arrosés par les eaux salées, non seulement sur les rivages maritimes, mais encore jusque dans l'intérieur des continents. Déjà dans un mémoire publié en 1876, M. Saint-Lager avait énuméré les plantes halophiles (amies du sel) qui croissent au voisinage des sources salées dans les départements du Puy-de-Dôme, du Jura, de la Meurthe et en plusieurs localités de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Russie et de l'Espagne (1).

MM. Bourgougnon et Migout, Pérard, du Buysson, et notre collègue M. Ernest Olivier, ont constaté dernièrement dans le département de l'Allier l'existence de plantes halophiles dans les marais salés de Vauvernier près Jenzat et de Fourilles près de Chantelle-le-Château. Voici la liste de ces plantes :

Spergularia marginata.	Plantago coronopoda var. latifolia.
Trifolium maritimum.	Zanichella repens.
Lotus tenuis.	Juncus Gerardi.
Bupleuron tenuissimum.	Scirpus Tabernaemontani.
Samolus Valerandi.	— maritimus var. compactus.
Glaux maritima.	Glyceria distans.
Atriplex erecta.	Pottia Heimii.
A. microsperma.	

Cette dernière espèce est une Mousse dont la présence avait été signalée d'abord sur la terre salée des rivages maritimes de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre, puis en France sur le littoral de la Manche, et enfin, dans le Palatinat rhénan, près des salines de Durkheim, et dans les prés salés d'Emmersweiler, près de Saarbruck.

(1) *Influence chimique du sol sur les plantes*, p. 54, Ann. Soc. botan. Lyon, IV, 1876. — Voyez aussi dans la thèse sur « *Le chlorure de sodium* », soutenue en juin 1885, à la Faculté de médecine de Lyon, par M. Branche, le chapitre intitulé : « *Plantes halophiles* », p. 149.

Les Secrétaires,

O. MEYRAN et J. NICOLAS.

Le Gérant, J. NICOLAS.